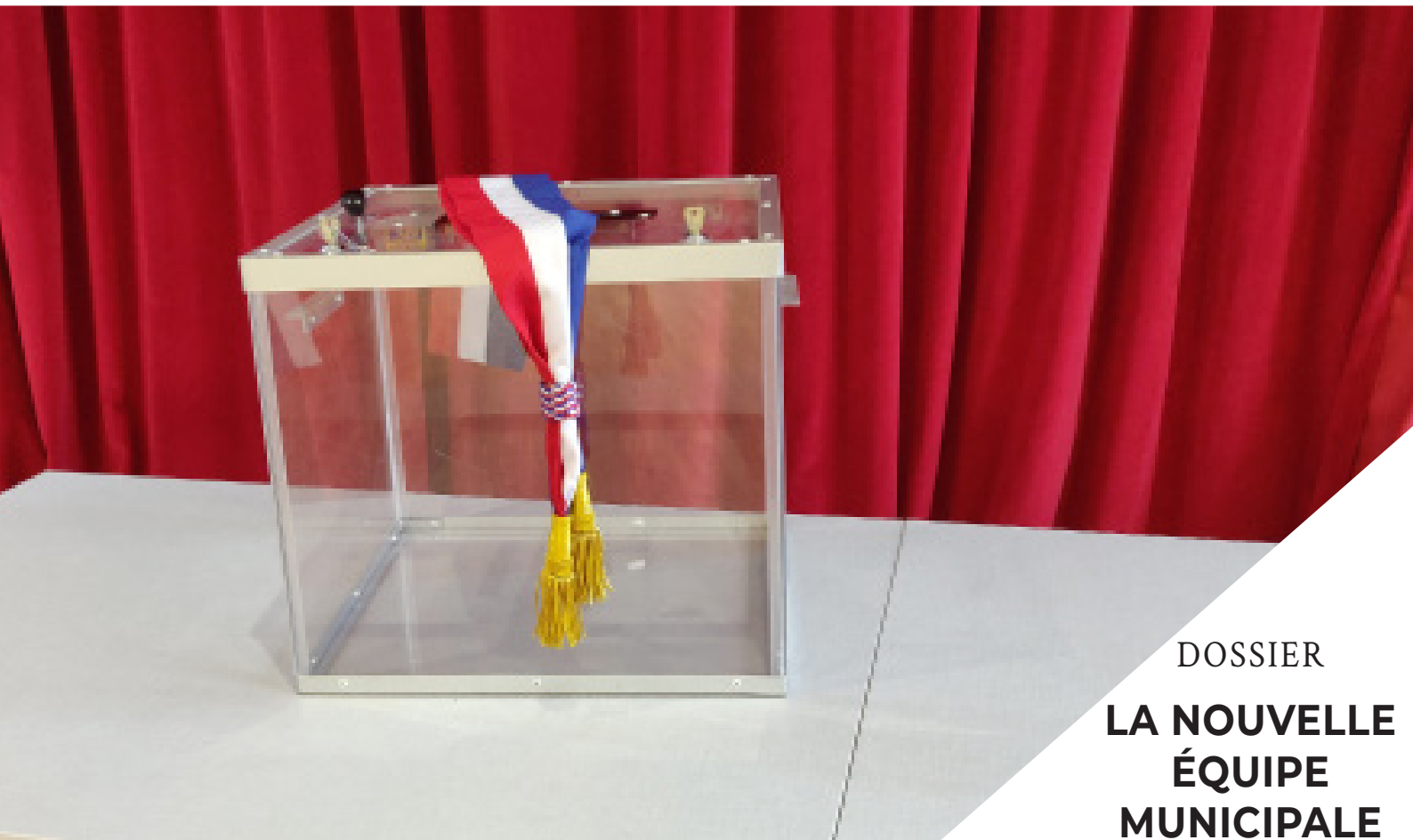


LE BULLETIN

Saint-Médard-sur-Ille
N° 4



DOSSIER
**LA NOUVELLE
ÉQUIPE
MUNICIPALE**

Page 8
LES SALLES



Page 16
VIE ÉCONOMIQUE



Page 19
VIE ASSOCIATIVE



NAISSANCES

16 Avril 2019, Lenny HAMELIN
30 Juin 2019, Valéry BOURDET
03 Juillet 2019, Adrien TONKLI
02 Août 2019, Meyvenn LE GAL CANDAT
05 Août 2019, Esmée LEGAVRE
25 Septembre 2019, Anna SAULNIER
16 Octobre 2019, Léo PROVOST BELLON
8 Octobre 2019, Doria KECHICHE ROZÉ
18 Octobre 2019, Ilyès HELAL
07 Novembre 2019, Hugo DUPONT
15 Novembre 2020, Louise DOLO
26 Février 2020, Arzhel GUINARD CORRE
30 mars 2020, Anna LAMBERT
22 Avril 2020, Adèle MALBRANQUE
10 Mai 2020, Ewen LE SAINT

MARIAGES

15 Juin 2019, EDET Jean-François et TIERCELIN Chantal
6 Juillet 2019, DUIGOU Kévin et DEGUILLARD Sabine
3 Juillet 2020, GUINARD François et TIMONIER Clara

DÉCÈS

31 mai 2019, Charles WEITER, 88 ans
15 août 2019, Marc DELCOURT, 65 ans
26 août 2019, Sylvain BOUVET, 36 ans
26 octobre 2019, Rémi DUPONT, 89 ans
30 novembre 2019, Gervais ROGER, 83 ans.
1er décembre 2019, Aurélie BOUGET, 36 ans
10 décembre 2019, Yvonne LESAGE veuve WEITER, 88 ans
1er janvier 2020, Marie-Antoinette ROGINE-CHENAY veuve GEORGEAULT, 95 ans
12 mars 2020, Vincent DE LA TASTE, 34 ans
30 mars 2020, Marcelline THÉBAULT née CRESPEL, 96 ans
6 avril 2020, Pierre LENEN, 94 ans

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

JENAUX Ludovic, 19 La Haute Touche, extension d'un atelier
CHOUARAN Thierry, 6 rue de la Gare, remise à niveau d'un terrain
FESTOC Pierrick, 3 Clos de la Fontaine, construction d'une véranda
VERDAGUER Peggy, 14 la Bouftière, création d'ouvertures
LAMBERT Benoît, 30, la Ratulais, extension d'habitation
FRALEUX Catherine, 14 rue des écoles, remplacement fenêtres et porte d'entrée
SUCHET Patrick, la Fontaine de Brou, clôture
DUBUT Alain, 11 rue de la mairie, mur de clôture
LEMARCHAND Romain, Les Trois Fontaines, création d'une fenêtre de toit + installation d'une serre
BERTRAND Michèle, 22 rue des écoles, mur de clôture et portail
MATAS Andréas, 13 la Côte, création de fenêtres de toit + remplacement des fenêtres existantes
LAVIGNE Jacques, 10 Résidence des Genêts, création d'une porte et d'une fenêtre
QUERNEC Stéphane, 1 Clos des Pommiers, pose de volets roulants
ROUSSELOT Valentin, Les Préaux, installation d'un mobil-home
GLONDU Eric, 2 rue des écoles, remplacement des ouvertures
COMMUNE DE ST MEDARD SUR ILLE, 2 rue de la Mairie, Transformation d'une fenêtre en porte avec volet roulant et d'une porte en baie fixe sur local commercial
ROUSSELOT Valentin, Les Préaux, modification des ouvertures façade Sud et création d'une fenêtre de toit
CAROFF Christophe, 3 le Roquet, installation d'une serre

LE MOAL Annie, 20 La Côte, remplacement des fenêtres existantes et création de fenêtre de toit
BEAUPLET Typhaine, 29 Le Clos de la Fontaine, pose d'une fenêtre de toit
CORVAISIER Samuel, 5 La Landrais, création d'une ouverture pignon nord et modification de 2 ouvertures pignon sud
DELAMARD Anthonyn Le Tertre d'Ille, remplacement des ouvertures par du PVC et alu
SCI LE COIN DE LA VALLÉE, Mouillé, étanchéité toiture et remplacement 2 vélux
VAN AERTRYCK Lionel, 9 Résidence des Genêts, isolation des combles, remplacement de couverture & menuiseries, ravalement de façade

PERMIS DE CONSTRUIRE

ROYAN Jérôme, 18 Beauregard, surélévation d'une partie d'une habitation
LE LAIDIER Jean-Marie, GASTÉ Grégory, Le Belle étoile, Transformation d'un garage en chambre et salle de bain + fermeture de la véranda et modification d'ouvertures
HARDÉ Josselin, Le Tertre d'Ille, extension d'habitation
MINARD Philippe, 20 La Tremblais, réaménagement et extension d'une habitation
EARL Bécherie, Le Mortier, construction d'une fosse à lisier
DUPONT Pierre, Les Bergères, construction d'un garage
MORIS Y COLLADO Guillaume, rue Belle Epine du Mas, construction d'une maison individuelle
PINEAU Gérard, 18 Rue du Pré du Four, extension d'une habitation et création d'un carport

Bulletin municipal d'information de la commune de Saint-Médard-sur-Ille
à retrouver en version numérique couleur sur le site de la commune

Responsable de la publication : Noël Bournonville, maire
Conception : Commission communication
Impression : Bis Repetita.





MERCI...

Les élections municipales du 15 mars 2020 sont bien loin...mais je tenais à vous témoigner toute ma reconnaissance pour nous avoir renouvelé votre confiance dans l'urne. C'est une expression collective forte qui s'appuie sur le travail d'une équipe soudée, professionnelle, disponible et efficace. J'en profite pour remercier chaleureusement, tous les élus qui m'ont accompagnés depuis décembre 2017, pour tout le travail effectué de grande qualité. Je débute ce nouveau mandat avec une équipe réorganisée qui saura être à l'écoute, ouverte, compétente pour aborder avec efficacité, tous les domaines et travailler dans l'intérêt général. Je souhaite les remercier pour leur confiance mais aussi pour la réalisation de cette très belle campagne électorale qui nous a permis d'obtenir ce résultat.

Depuis plus de deux mois nous traversons une crise sanitaire sans précédent. J'adresse toutes mes pensées aux personnes touchées par la Covid-19 et à leurs familles et je rappelle qu'il est important de continuer à suivre les consignes de sécurité sanitaire. Cette période est riche d'enseignements. Elle nous rappelle que l'homme est vulnérable face à un virus invisible, mais que l'humain confronté à la difficulté ou au danger, demeure plus que jamais solidaire.

Pendant cette période compliquée, les services administratifs, financiers, d'état civil, techniques et l'ALSH pour les enfants prioritaires ont continué leurs activités permettant d'assurer les paiements, la tenue des registres, l'entretien des espaces verts et de prendre en charge les enfants au centre de loisirs. Je tiens à saluer tous les agents mobilisés ainsi que ceux restés à disposition.

Mais cette période n'a pas été synonyme d'inactivité pour les élus. Le Maire disposait d'une équipe élargie de 25 personnes, du jamais vu ! Nous avons pu échanger entre les anciens élus maintenus dans leur fonction et les nouveaux, impatients d'être mis en place. Ces deux mois nous ont permis de transmettre tous les dossiers pour chaque délégation et de répondre aux diverses interrogations. Aujourd'hui, nous sommes prêts à agir et à relever les défis pour ces six prochaines années.

Notre première mission fut de rouvrir l'école. Un exercice difficile mais qui a pu être réalisé dans les meilleures conditions grâce à une étroite collaboration avec le corps enseignant. Une réouverture organisée de façon progressive en priorisant les classes charnières ainsi que tous les enfants des personnes dont le métier est dit « prioritaire » face à cette crise sanitaire. Le service cantine est maintenant proposé lors des jours d'enseignement scolaire.

Notre budget municipal 2020 sera impacté par cette situation, notamment par les achats obligatoires que nous avons dû réaliser en matériel de protection pour les agents municipaux et les enfants : masques, gels hydroalcooliques, produits de nettoyage et désinfection. Mais nous ne sommes pas les seuls à subir cette crise. Nous pensons bien évidemment aux associations qui ont écourté leurs activités ou annulé leurs programmations mais aussi aux commerçants, artisans impactés dans leurs activités. L'équipe municipale et moi-même restons plus que jamais à leur disposition pour échanger sur leurs situations.

À l'heure où les vacances estivales approchent à grands pas, j'espère vivement que les recherches médicales vont nous permettre le plus rapidement possible, de retrouver une vie normale et que la rentrée de septembre puisse s'améliorer significativement pour l'école, les activités des associations, les artisans, les commerçants mais aussi pour chacun d'entre nous.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Noël BOURNONVILLE

Maire de Saint Médard-sur-Ille

SOMMAIRE

- | | |
|--|--|
| 4. CONSEIL MUNICIPAL
Récapitulatif des derniers principaux points votés. | 13. COMMUNICATION
Récents évolutions de la communication communale |
| 5. ÉLECTION MUNICIPALE
Résultat des dernières élections | 14. ENVIRONNEMENT
La prolifération des chats / Fleurissement communal |
| 6. DOSSIER
La nouvelle équipe municipale et les commissions | 15. AGRICULTURE
Parlons agriculture |
| 8. LES SALLES ONT UN NOM | 16. VIE ÉCONOMIQUE
Interview des restaurateurs et des artisans |
| 9. BUDGET COMMUNAL
Présentation du budget voté pour l'année 2020 | 18. VAL D'ILLE AUBIGNÉ
Approbation du PLUI / Fonds Covid Résistance |
| 10. TRAVAUX
Accessibilité du cimetière, voiries et entretien | 19. VIE ASSOCIATIVE
Actualités des associations médardaise |
| 11. SOLIDARITÉ
Actions de solidarité COVID-19 | 22. HOMMAGE
Pierre Lenen nous a quitté |
| 12. SCOLARITÉ
Retour sur l'actualité de notre école | 22. EXPRESSION DE LA MINORITÉ |
| 13. JEUNESSE
Le conseil municipal des jeunes prend la parole | 23. UN PEU D'HISTOIRE...
«Mon Petit Patelin», l'aventure musicale médardaise |

PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX

Bref retour sur les dernières délibérations adoptées par le conseil municipal.

BIBLIOTHÈQUE PRINCIPE DE GRATUITÉ- (CM DU 18/11/2019) Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité lors du conseil du 18 novembre 2019, la mise en place du principe de gratuité d'accès à la bibliothèque à partir du 01 janvier 2020.

ACQUISITION FONCIER (CM DU 18/11/2019) La parcelle AB321 d'une surface de 220 m² à usage de voirie est la propriété de Mr et Mme Cotin. Afin de régulariser cette situation, la mairie souhaite acquérir cette parcelle. Le conseil Municipal à l'unanimité approuve une proposition tarifaire de 5 euros le m². Les frais inhérents à cette vente seront pris en charge par la commune.

ZAC : PRÉSENTATION ET VALIDATION DU CRAC 2018 APPROUVÉ PAR LE CONSEIL (CM DU 09/12/2019) Une présentation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) de la ZAC de la croisée des chemins a été effectué par les représentants de la SADIV. Le conseil est informé que le projet ZAC nécessitera des travaux de voirie et un accroissement des capacités de la Station d'épuration est à prévoir.

CARRIÈRE : AVIS DÉFAVORABLE AUX TIRS A 3.5T D'EXPLOSIFS (27/01/2020) La société exploitante de la carrière, est actuellement autorisée à effectuer des tirs de mines allant jusqu'à 1T d'explosif. Cette dernière a obtenu de la préfecture l'autorisation d'effectuer des tirs d'essais à 3.5 tonnes. Ainsi, 3 tirs de mines de 3.3T, 3.2T et 2.2T ont été réalisés fin 2019. Suite à la présentation de la société exploitant le site lors du conseil, d'un

temps de réflexion et d'une consultation de la population, le conseil a donné un avis défavorable à une éventuelle pérennisation des tirs à 3.5T.

LECTURE PUBLIQUE : CHARTRE DE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DU VAL D'ILLE D'AUBIGNÉ (CM DU 27/01/2020) La charte émane d'un travail de concertation dans le cadre des copils culture/mise en réseau. Suite à ces comités de pilotage, les participants se sont prononcés favorablement à la proposition de la charte de réseau des médiathèques du Val d'Ille d'Aubigné. Le conseil après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la charte de réseau.

ZAC ASSAINISSEMENT COLLECTIF : LA COMMUNE S'ENGAGE À LA RÉALISATION DES ÉTUDES ET DES TRAVAUX. (CM DU 27/01/2020) Dans le cadre de la finalisation du dossier de réalisation de la ZAC, la commune doit se positionner sur la réalisation des travaux d'extension de la station d'épuration. Rénovation du réseau actuel, étude de conception pour l'extension de la station, consultation pour travaux et Réalisation des travaux d'extension de la STEP pour augmenter sa capacité en vue de l'augmentation de la population.

CARRIÈRE : AVIS FAVORABLE SUR LA REMISE EN ÉTAT DU SITE. (CM DU 27/01/2020) La fin de l'exploitation de la carrière est programmée pour 2029. L'article du code de l'environnement stipule que l'autorisation environnementale doit contenir l'avis du Maire concernant la remise en état des lieux après l'arrêt définitif de l'installation. Ainsi la Soge-

trap a déposé en décembre 2019 une demande d'avis concernant la remise en état de la carrière qu'elle exploite. Il s'agit d'une remise en eau du site.

COMICE AGRICOLE : SUBVENTION 2020 (CM DU 07/02/2020) Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accorde à l'unanimité la subvention de 614.29€ au profit de l'association en charge de l'organisation du comice agricole. Sur la base de 0.47€ par habitant.

APPROBATION DES COMPTES ET VOTE DU BUDGET (CM DU 02/03/2020) Les comptes administratifs et de gestion ont été approuvés à l'unanimité lors de la séance du 17 février 2020. Pour y faire suite, lors de la séance du 2 mars 2020, le budget principal et les quatre budgets annexes (assainissement, lotissement, photovoltaïque et ZAC) ont été approuvés par le conseil municipal (voir page 7).

TAUX D'IMPOSITION 2020 (CM DU 02/03/2020) Le conseil municipal après délibération a décidé de maintenir le taux d'imposition en vigueur
Taxe d'habitation : 14,39 %
Taxe sur le foncier bâti : 17,26%
Taxe sur le foncier non bâti : 36,01 %

RAPPEL

L'ensemble des comptes-rendus sont à retrouver sur le site de la commune ou en version papier disponible en mairie.

Les conseils municipaux sont publics et ouverts à tous. L'ordre du jour est communiqué quelques jours à l'avance.

CONSEIL D'INSTALLATION (CM DU 27/05/2020) Suite aux élections municipales du 15 Mars 2020, les 15 élus se sont réunis pour installer le conseil. Au cours de la séance, Noël BOURNONVILLE a été élu Maire de la commune (12 votes pour, 3 votes blancs)

INDEMNITÉS DES ÉLUS (CM DU 03/07/2020) Le conseil a décidé la mise en place des indemnités des élus à compter du jour de leur installation le 27 mai 2020 selon le tableau ci contre. M. Le Maire rappelle que l'augmentation de l'enveloppe budgétaire n'est pas due

à l'augmentation individuelle des indemnités par rapport au mandat précédent, mais elle est notamment due à la volonté de faire bénéficier à l'ensemble des conseillers

municipaux d'une indemnité. Même si elle peut être considérée comme anecdotique, elle vient valoriser un investissement et un travail.

	Indice max	Taux max	Brut mensuel max	Taux Voté	Brut mensuel
Maire	3 889,40 €	51,6%	2 006,93 €	38,00%	1 477,97 €
1er Adjointe	3 889,40 €	19,8%	770,10 €	16,80%	653,42 €
2e Adjoint	3 889,40 €	19,8%	770,10 €	10,50%	408,39 €
3e Adjointe	3 889,40 €	19,8%	770,10 €	7,00%	272,26 €
4e Adjoint	3 889,40 €	19,8%	770,10 €	10,50%	408,39 €
Total de l'enveloppe globale			5 087,34 €		3 220,42 €
Conseillers municipaux délégués :					
Finances	3 889,40 €	6,0%	233,36 €	6,00%	233,36 €
Affaires sociales	3 889,40 €	6,0%	233,36 €	6,00%	233,36 €
Affaires scolaires	3 889,40 €	6,0%	233,36 €	6,00%	233,36 €
Conseil municipal des jeunes et jeunesse	3 889,40 €	6,0%	233,36 €	2,50%	97,24 €
Conseillers municipaux non délégués (6)	3 889,40 €	6,0%	233,36 €	1,29%	50,17 €
				Total Mensuel	4 318,79 €
				Total Annuel	51 825,48 €



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 15 mars 2020, 677 électeurs se sont rendus aux urnes. La liste «Continuons d'agir en Commun», majoritaire, a obtenu 12 sièges contre 3 pour la liste «Engageons la transition à Saint-Médard-Sur-Ille».

Inscrits	1072	
Votants	677	63.15%
Abstentions	395	36.85%
Blancs/nuls	14	2.07%
Exprimés	683	61.85%



LISTE «CONTINUONS D'AGIR EN COMMUN»

Conduite par
Noël BOURNONVILLE



LISTE « ENGAGEONS LA TRANSITION CITOYENNE À SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE »

Conduite par
Emmanuel MUSSET

4 MEMBRES DE LA MINORITÉ DÉMISSIONNENT

Suite aux démissions successives de 4 des membres de la liste «Engageons la transition citoyenne à Saint-Médard-Sur-Ille», entre le 19 et 25 mai 2020 de Mme Claire MURLIN (2^{ème} sur la liste), M. Romain LEMARCHAND (3^{ème}), de Mme Pauline SOURMAIL (4^{ème}) et de Mme Aligne DEVIGNE (6^{ème}), les 2 sièges vacants sont complétés par M. Pierre MOIRÉ (5^{ème}) et M. Pierre-Antoine VITEL (7^{ème})

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Le 27 mai dernier, le conseil municipal s'est réuni afin d'installer et d'élire les différents membres de la manière suivante :



NOEL BOURNONVILLE
Conseiller communautaire

Maire



FRANCOISE RUFFAULT
Conseillère communautaire suppléante

1ère Adjointe en charge des bâtiments, de l'urbanisme et des opérations d'aménagement



PATRICK LERÊTEUX

2ème Adjoint en charge de la voirie, de l'assainissement et du service technique



JOSIANE DETOC

3ème adjointe en charge des associations, de la culture et du tourisme



GILDAS BOUREL

4ème Adjoint en charge de la communication, de la vie participative, de l'environnement et de l'agriculture



MAGALIE DUFOUR

Conseillère déléguée en charge des affaires sociales



GERARD PASEK

Conseiller délégué en charge des finances, du commerce et de l'artisanat



KARINE GUIBAUDET

Conseillère déléguée en charge des affaires scolaires et périscolaires



TRISTAN LE HEGARAT

Conseiller délégué en charge de la jeunesse et du Conseil des Jeunes



ISABELLE RENOUARD

Conseillère municipale



BERTRAND NUFFER

Conseiller municipal



HÉLÈNE KERBRAT

Conseillère municipale



EMMANUEL MUSSET

Conseiller municipal



PIERRE MOIRÉ

Conseiller municipal



PIERRE-ANTOINE VITTE

Conseiller municipal

LES COMMISSIONS

Les commissions municipales, sous la présidence du maire, ont pour but de créer des groupes de travail thématiques pour échanger, proposer ou étudier les sujets qui pourront ensuite être soumis à l'ensemble du conseil municipal pour approbation. Si ces commissions sont précisément nommées, il est possible de réunir les membres de 2 commissions afin de travailler sur des thèmes communs.

BÂTIMENT ET URBANISME

ZAC, Permis de construire, entretien des bâtiments et gestion des salles communales, patrimoine...

Vice Présidente : Françoise RUFFAULT
Gérard PASEK, Gildas BOUREL, Patrick LERETEX, Emmanuel MUSSET

FINANCES, COMMERCE ET ARTISANAT

Budget communal, subventions, tarifs, taux d'imposition, accompagnement commerçants et artisans...

Vice Président : Gérard PASEK
Isabelle RENOARD, Bertrand NUFFER, Françoise RUFFAULT, Pierre MOIRÉ

VOIRIE ET ASSAINISSEMENT

Voirie et réseaux divers, eau, assainissement collectif, éclairage public, espaces verts...

Vice Président : Patrick LERETEX
Gildas BOUREL, Françoise RUFFAULT, Gérard PASEK, Pierre MOIRÉ

AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Petite enfance, école, centre de loisirs, restauration scolaire...

Vice Présidente : Karine GUIBAUDET
Magalie DUFOR, Tristan LE HEGARAT, Françoise RUFFAULT, Pierre-Antoine VITEL

AFFAIRES SOCIALES

Relations intergénérationnelles, seniors, CCAS, solidarité et insertion

Vice Présidente : Magalie DUFOR
KARINE GUIBAUDET, HÉLÈNE KERBRAT, JOSIANE DETOC, TRISTAN LE HEGARAT, PIERRE-ANTOINE VITEL

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Associations, fêtes, forum, planning des salles, subventions, bibliothèque, projets culturels et participatifs

Vice Présidente : Josiane DETOC
Isabelle RENOARD, Karine GUIBAUDET, Françoise RUFFAULT, Hélène KERBRAT, Gildas BOUREL, Emmanuel MUSSET, Pierre MOIRÉ

ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

Mobilité, énergie, développement durable, cadre de vie, fleurissement, tourisme, agriculture...

Vice Président : Gildas BOUREL
Bertrand NUFFER, Hélène KERBRAT, Patrick LERETEX, Magalie DUFOR, Françoise RUFFAULT, Emmanuel MUSSET, Pierre-Antoine VITEL

COMMUNICATION ET VIE PARTICIPATIVE

Information municipale, agenda, communication interne et externe, participation citoyenne...

Vice Président : Gildas BOUREL
Tristan LE HEGARAT, Josiane DETOC, Karine GUIBAUDET, Isabelle RENOARD, Pierre-Antoine VITEL

APPELS D'OFFRES

Marchés publics, ouverture des plis...

Vice président : Pierre MOIRÉ
Titulaires : Françoise RUFFAULT, Gérard PASEK
Suppléants : Isabelle Renouard, Bertrand NUFFER, Pierre-Antoine VITEL

REJOIGNEZ LES COMMISSIONS OUVERTES !

Depuis 2018, ces commissions municipales sont ouvertes à la population. Le but ? Mettre vos compétences au service de la commune à propos d'un domaine particulier, exprimer vos avis sur des sujets qui vous tiennent à cœur, nous faire part de vos idées et projets ou tout simplement échanger sur les points à l'ordre du jour.

Cela vous intéresse de manière régulière ou bien juste ponctuelle ? N'hésitez pas et participez à la vie de la commune ! Pour ce faire, il vous suffit de lire la Charte des commissions ouvertes, disponible en mairie et sur le site internet, puis remplir le formulaire de candidature pour nous faire part de votre intérêt. Nous sommes disponibles pour tous renseignements en mairie ou via l'adresse vie.participative@smdsi.fr

LES SALLES ONT UN NOM !



LA SALLE ANNE-MARIE RIVIERE

Anne-Marie Rivière fût la première directrice de l'école des filles, de 1935 à 1945

Anciennement appelée le patronage, puis salle polyvalente, la salle peut être louée aux médardais avec une capacité d'accueil de 65 personnes. La salle est utilisée régulièrement par les associations : théâtre, exposition, chorale, Petites Grenouilles... **Tarifs de location** : 80€ + 10€ le frigo la journée

LA SALLE JEANNE TEXIER

Jeanne Texier fût la première femme adjointe au maire de Saint-Médard-Sur-Ille de 1971 à 2001

Ancienne salle du conseil, elle est dorénavant dédiée aux associations pour leurs réunions ou assemblées générales. Vous trouverez sur un panneau, l'affichage présentant les activités des associations communales.



LA SALLE JACQUES-JÉRÔME FONTAINE

Jacques-Jérôme Fontaine fût le premier maire de la commune, de 1790 à 1792. Il a fait un second mandat de 1808 à 1812

L'ancienne Salle des fêtes, devenue salle polyvalente suite à sa rénovation, est homologuée pour une capacité d'accueil de 115 personnes. Pouvant être louée par les médardais, elle est équipée d'un office (frigo, piano de cuisine, four et lave vaisselle). Les associations occupent cette salle en semaine pour des activités de gym, step... Une fois par mois, le conseil municipal se réunira dans cette salle.

Tarifs de location : 160,00€ la journée / 240,00€ le week-end



LA SALLE OCTAVE JUS

Octave Jus fût le maire de Saint-Médard-Sur-Ille de 1979 à 1998. Il est à l'initiative de cette salle.

Elle sert principalement aux activités sportives (entraînements, compétitions...). Occasionnellement, elle a un usage de salle accueillant du public pour des repas organisés par les associations Médardaises.



Un doute sur le nom d'une salle ? Retrouvez le sur les plaques apposées à l'entrée des salles avec toutes les informations complémentaires.

Pour les réservations de salles vous pouvez contacter la mairie au 02 99 55 23 53 ou sur mairie@smdsi.fr



BUDGET COMMUNAL

Lors de la séance du 02 mars 2020, Mme Sophia RIOT, 1ère adjointe déléguée aux finances, a procédé à une présentation détaillée des budgets primitifs.

Le compte administratif 2019 fait ressortir :

- Un excédent de la section de fonctionnement de 157 246.60 €
- Un excédent de la section d'investissement de 230 867.56 €

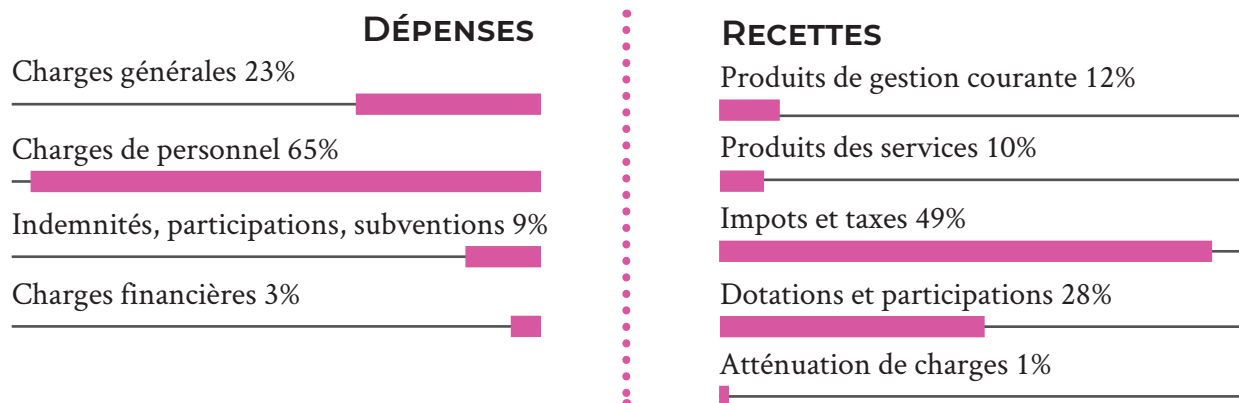
BUDGET 2020

Le budget total de la commune pour 2020 est de 1 525 182,54 € répartis comme suit :

- 960 868,21 € pour la section fonctionnement (gestion courante)
- 564 314,54 € en section investissement

Le budget représente les orientations et actions de la municipalité. Nous avons souhaité continuer notre effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement en prenant en compte la baisse des dotations de l'État et en maintenant les taux communaux d'imposition à leur niveau actuel.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



Le graphique ci-dessus illustre la répartition des dépenses de fonctionnement (hors virements et opérations d'ordre) pour l'année 2020. On constate que les charges de personnel représentent toujours une grande part des dépenses de fonctionnement de notre commune. C'est un choix clair de la municipalité d'offrir des services de qualité.

La prévision des recettes de fonctionnement sur 2020 s'élève à 960 868,21 €. Le désengagement constant de l'État dans le financement des communes augmente la part des impôts et taxes dans nos recettes de fonctionnement. La part des dotations représentait 36% des recettes en 2016 et ne représente plus que 28% en 2020. Toutefois, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux cette année.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

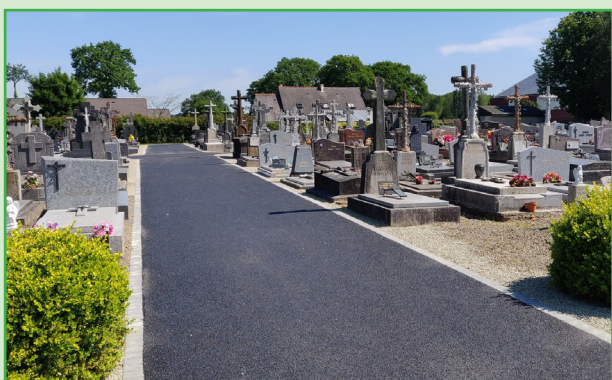
Ce choix nous permet, néanmoins d'autofinancer nos dépenses d'investissement. Voici les projections des principales dépenses pour le budget 2020 :

ÉCOLE	Renouvellement de matériel Réfection de la toiture du préau	18 000 €
VOIRIE	Entretien des voiries / Numérotation des hameaux / Extension de l'éclairage public en haut de la rue du Fournil	116 000 €
ÉGLISE	Anticipation pour les travaux de consolidation du clocher de l'église + frais d'études	109 000 €

TRAVAUX DU CIMETIÈRE

Le diagnostic d'accessibilité réalisé sur le cimetière dans le cadre de l'AD'aP (Agenda d'accessibilité programmée) a montré une non-conformité aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Afin de respecter les réglementations et de faciliter l'entretien pour les agents communaux, des travaux ont été programmés. Après la définition du projet et l'étude des dossiers d'appels d'offres, c'est l'entreprise SERENDIP qui a exécuté les travaux. L'opération consistait à réaliser un enrobé sur les allées principales encadrées par des chainettes de pavés.

Financement communal	60%	13 757, 40€
Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	40%	9 171, 10€
TOTAL		22 928, 50€



TOMBES ABANDONNÉES

Nous avons hélas constaté que de nombreuses tombes semblent abandonnées. Nous comprenons qu'il est parfois difficile pour les familles éloignées d'entretenir les monuments funéraires. Si vous connaissez quelques personnes à contacter pour l'une de ces tombes, merci d'en informer la mairie.

FRANCOISE RUFFAULT

SERVICES TECHNIQUES

Les mesures de confinement imposées dans la lutte contre la Covid-19 ont fortement ralenti le travail du service technique qui a dû stopper totalement son activité pendant près de 6 semaines. Cela à l'exception de l'agent en charge du nettoyage et du contrôle des stations d'épuration devenu nécessaire trois fois par semaine. La reprise s'est déroulée dans un premier temps avec un service minimum pour gérer les urgences et l'entretien des espaces publics. Le 11 mai une activité complète a pu reprendre.

Une activité complète, mais chamboulée dans les plannings par la mobilisation des agents à la réorganisation des

classes pour la mise en oeuvre des consignes sanitaires.

Le printemps étant là, la nature reprenait ses droits, les herbes poussent, tous les espaces n'ont pu être gérés à temps. Cela se régularisera dans les prochaines semaines. Nous invitons également nos citoyens, qui le peuvent, à entretenir le trottoir devant chez eux et leur jardin afin d'accompagner cette campagne d'entretien.

Les agents du service technique sont donc restés et restent mobilisés pour assurer le service public. Merci d'être indulgent et coopératif.

PATRICK LERÊTEUX

TRAVAUX DE VOIRIES

Avec les services du Val d'ille, des travaux de voiries ont été effectués : empierrement des chemins aux lieux-dits la Bruyère et Monseaux, curage des fossés (560ml), busages... Pour entretenir les routes, du bi-couche a été réalisé par les entreprises COLAS et SÉRENDIP sur les routes communales pour un montant global d'environ 21 000€ (1.3km).

Pour sécuriser l'entrée du bourg au niveau du lotissement des poiriers, l'entreprise LEHAGRE a été missionnée pour réaliser un ralentisseur d'un montant de 7562€.



AIDE D'ACTION LOGEMENT

Le ministère chargé de la Ville et du Logement et Action Logement proposent aux salariés fragilisés par la crise du COVID-19 une aide pour payer leur loyer ou leur prêt immobilier.

Il s'agit de mettre en place un dispositif d'aide exceptionnelle en faveur des salariés confrontés à une baisse de revenus durant la crise sanitaire. Que ces personnes soient locataires ou propriétaires en cours de remboursement de leur crédit concernant leur résidence principale, à compter du 30 juin, Action Logement proposera une aide forfaitaire.

Ce dispositif concerne :

- Locataires du parc privé, social et intermédiaire
- Locataires de résidence collective d'hébergement (hors Crous)
- Les ménages accédant à la propriété.

Ce dispositif s'adresse :

- A tous les salariés du secteur privé quelle que soient la nature de leur contrat de travail qui ont eu à subir une baisse de leurs revenus d'au moins 15% à la suite de la mise en place de mesure de chômage partiel ou une hausse significative de leurs dépenses
- Aux demandeurs d'emplois ;
- Aux salariés ayant eu à connaître des surcoûts

de loyer du fait de la crise sanitaire en maintenant une double résidence pour motif professionnel.

Modalités :

Une aide forfaitaire d'un montant de 150 euros mensuelle pendant une durée maximale de 2 mois pour les foyers dont les ressources sont inférieures à 1,5 SMIC (soit 1828, 50 € net/mois). Une seule aide par ménage peut être accordée. Pour bénéficier de l'un de ces dispositifs, le salarié peut s'adresser au service social de son entreprise ou faire directement sa demande sur www.actionlogement.fr dans les trois mois qui suivent la première baisse de revenu ou bien contacter la plateforme « sos loyers impayés » : 0 805 16 00 75.

Connectez-vous sur le site Action Logement à partir du 30 juin pour plus d'informations : actionlogement.fr
Des questions complémentaires ont été posées à l'Union Départementale CCAS pour éclaircir certains points. Nous sommes à ce jour toujours en attente de réponses.

MAGALIE DUFOUR

DISPOSITIF "AIDE AUX VACANCES"

La Caf d'Ille-et-Vilaine souhaite apporter une attention particulière à ceux qui ont été fortement impactés par le confinement et pour qui un départ en vacances familiales pourrait constituer un répit bienvenu. Dans ce cadre, et en s'appuyant sur le dispositif d'Aide aux Vacances Familiales (AVF), des prestations auprès de structures de vacances labellisées sont en cours de pré-réservation par Vacaf. Ainsi, vous serez assurés d'avoir un certain choix pour des séjours disponibles lors de vos accompagnements de familles pour des départs en vacances via l'AVS. Pour toute question ou demande d'ouverture d'accès à la plateforme Vacaf <https://2020.vacaf>.

CONFINÉS ET PLEIN DE BONNE VOLONTÉ !



Durant le confinement plusieurs Médardais(es) ont «posé le pied sur la pédale» (les anciennes machines à coudre en étaient dotées), et sans hésitation ont confectionné des masques. Cela a été un réel soutien pour la commune. Grâce aux divers dons des habitants, tissus, élastiques, une centaine de masques a été cousu. Ils ont été distribués plus rapidement aux personnes les plus fragiles ou exposés face au virus durant cette période.

En parallèle, des masques en tissu lavables et réutilisables ont été commandés via l'association des Maires de France par la mairie dans le courant du mois d'avril, ils ont été réceptionnés mi-juin.

Ils ont été déposés aux personnes de plus de 70 ans à leur domicile et des permanences à la mairie ont eu lieu pour les autres habitants. Si vous n'êtes pas encore venu récupérer les vôtres, vous pouvez vous présenter en mairie aux horaires d'ouverture habituels.

HÉLÈNE KERBRAT



REPRISE DES ÉCOLES

Notre prise de fonction a été ponctuée par cette crise sanitaire sans précédent et son confinement. Après une étroite collaboration avec le corps enseignant pour la réorganisation des locaux scolaires, l'école a ouvert ses portes de façon progressive en priorisant les classes charnières dès le 11 mai 2020.



Par la suite, un questionnaire a été adressé aux familles afin de déterminer précisément leurs besoins pour les services de cantine, de garderie, d'ALSH du mercredi ainsi que pour le centre de loisirs de juillet et août. Suite aux nombreuses réponses collectées, nous avons pu proposer deux services de cantine, la garderie matin et soir, l'alsl du mercredi, à un plus grand nombre d'enfants.

Ce résultat est l'aboutissement d'une mobilisation collective (municipalité, agents communaux, instituteurs, parents). Nous remercions surtout les enfants, qui ont su s'adapter aux circonstances et garder leur plus beau sourire.

Après décisions gouvernementales, le 22 juin, l'ensemble des services scolaires et périscolaires ont totalement repris, tout en conservant les gestes barrières, pour offrir aux enfants une fin d'année plus agréable.

Bonnes Vacances !

KARINE GUIBAUDET

UNE NOUVELLE STRUCTURE POUR L'ÉCOLE

Lors de la rentrée en septembre 2018, une jolie surprise attendait les enfants de maternelle : une structure de jeux nouvellement installée dans la cours de récréation des «petits», faisant ainsi d'une pierre deux coups pour le centre de loisirs.

Dans la continuité, pour les enfants de primaire, une belle structure « de grands » cette fois, a été installée puis mise en fonction juste après les vacances de Février 2020 . Homologuée pour les enfants de 6 à 12 ans, le coût total de l'installation est de 14 458.42 € TTC.

KARINE GUIBAUDET



BONNE RETRAITE JOCELYNE !

En septembre 2000, Jocelyne rejoint l'équipe du personnel municipal : quelle chance pour les enfants de St Médard !

Elle a participé activement à la vie de l'école : garderie, ménage, auxiliaire de vie, étude des primaires, ATSEM, repas et sieste pour les petites sections, elle aura vraiment occupé tous les postes possibles dans une école.

Tous les jours, elle a accueilli les enfants avec sourire et bienveillance pour démarrer une journée agréable. Toujours le mot pour rire et de bonne humeur, du matin (très tôt) au soir. À croire qu'elle passait son temps à l'école !

Et voilà, déjà 20 ans se sont écoulés, elle va quitter son lieu de travail pour s'adonner à d'autres occupations, prendre soin de sa famille, voyager et profiter de repos bien mérité. Bonne retraite Jocelyne !

PATRICIA , CORINNE, ROZENN
ET NATHALIE, SES COLLÈGUES

Vendredi 3 juillet, l'équipe enseignante et les agents ont organisé un jeu de piste pour Jocelyne pour qu'elle passe dans toutes les classes. A cette occasion, chaque classe lui remettra des cadeaux ainsi qu'un livre de dessins, accompagné de mots doux des enfants.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES PREND LA PAROLE !



Nous sommes le CMJ, actuellement composé de 9 jeunes (Emma, Téa, Leïla, Lola, Chloé, Manon, Sarah, Kristen et Servane) et nos 2 encadrants (Margaux et Tristan).

Nos réalisations

Nous avons déjà mené plusieurs projets : Tout d'abord, le 11 novembre 2018, avec la réalisation d'une grande fresque représentant la guerre 14-18. Les Médardais pouvaient admirer cette œuvre complétée par une exposition de costumes de guerre. Notre deuxième projet s'appelait « La Société Party ». C'était un après-midi convivial ouvert à tous pour jouer à des jeux de société autour d'une vente de gâteaux et de boissons.

Nos projets

Nous souhaitons organiser un repas partagé avec les jeunes et moins jeunes Médardais suivi d'un atelier créatif avec eux. Nous n'en dirons pas plus pour le moment, mais cette journée doit être un grand moment de partage intergénérationnel. Un autre projet nous tient à cœur : Écrire un journal intitulé « Le p'tit Médardais ». Nous y présenterions des reportages divers, il y aurait des jeux sur St Médard, des tutos de cuisine, des tutos DIY (création faite main) et des sensibilisations sur l'écologie notamment sur les déchets...

Rejoins-nous !

Tu as entre 12 et 16 ans et tu souhaites nous rejoindre pour participer à l'élaboration de nos projets ludiques, créatifs et dynamiques, alors contacte tristan par mail : tristan.lehegarat@saint-medard-sur-ille.fr

TRISTAN LE HÉGARAT ET LES JEUNES DU CMJ



COMM'

EXIT L'ANCIEN SITE, PLACE AU NOUVEAU !

Après une phase transitoire, le nouveau site internet de la commune est maintenant accessible depuis les moteurs de recherche à l'adresse suivante :

<http://saint-medard-sur-ille.fr/>

Vous pourrez y retrouver les actualités quotidiennes, les services proposés par la commune, la liste des acteurs économiques et associatifs ou encore les comptes-rendus des conseils municipaux..

Certaines informations étant devenues obsolètes, un travail de mise à jour des données est actuellement en cours. La création de nouvelles pages (Agenda, associations...) est également à l'étude par les membres de la commission communication.

Nous restons ouverts à toutes suggestions !

GILDAS BOUREL

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

À partir de la rentrée de septembre, la Newsletter sera de retour. Pour recevoir les actualités de la commune par mail de manière régulière (moins d'une fois par semaine) inscrivez-vous sur le site internet en bas de la page d'accueil.

RECEVEZ L'ACTU PAR MAIL !

Entrez votre adresse mail ci-dessous

S'ABONNER À LA NEWSLETTER

Capture d'écran du site internet

ISABELLE RENOARD

PROLIFÉRATION DES CHATS

S'il est un animal que tout à chacun croise au détour d'une rue, d'un parc, d'une fenêtre ou dans quelques recoins de ferme ou encore d'un jardin, c'est bien le chat. Le chat domestique est un animal de compagnie lié à une personne: son maître.

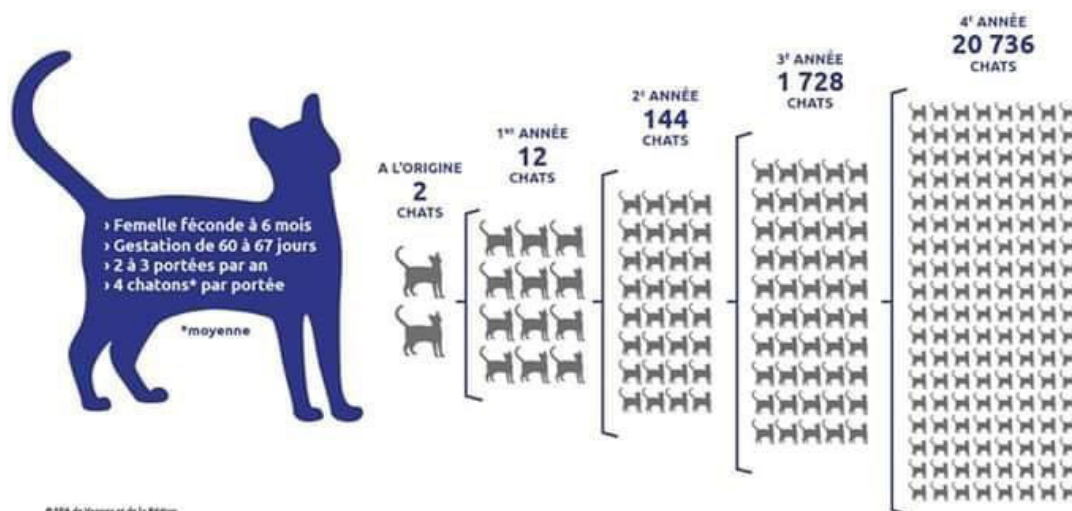
Mais il existe une autre catégorie, le chat errant. Celui-ci est un chat libre et inaccessible dans son environnement, et capable de survivre avec ou sans intervention humaine directe, et pouvant montrer un comportement craintif ou défensif au contact humain. La prolifération massive et l'envahissement des chats errants sont constatés sur notre commune, et les conséquences qui en découlent peuvent être dramatiques et nuisibles :

- Nuisances sonores (miaulements, bagarres...), visuelles et environnementales (poubelles, détritus, destruction de la faune...), olfactives (projections d'urine, excréments...), matérielles (dégradations diverses...)
- Accidents de la route
- Transmission des maladies
- Prolifération de l'espèce
- Risque sanitaire pour l'homme

Pour ce faire, l'article L211-26 du Code Rural et de la Pêche Maritime décrit les moyens possibles à disposition des maires : « Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L212-10, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux.

Identifier son chat, par tatouage ou par puce électronique est une obligation légale, qui s'impose à tout propriétaire. Il est aussi fortement conseillé de faire stériliser son/ses chat(s) pour éviter la prolifération.

NOËL BOURNONVILLE



LE FLEURISSEMENT



Préparées par les agents du service technique, les plantes ont fait leur grand retour sur la commune pour le fleurissement estival ! Pour un budget d'environ 300€, le pont du canal, la mairie, et les nouvelles jardinières de la Côte par exemple se sont vues orner de Géranium, d'Ipomée, de Némésia ou encore de Rudbéckia.

GILDAS BOUREL

L' AGRICULTURE À ST MÉDARD : ET SI ON EN PARLAIT ?

Pendant ce mandat, nous souhaitons proposer un espace d'expression aux agriculteurs pour leur permettre de présenter leurs activités et de parfaire un lien avec la population.

L'agriculture médardaise, c'est 19 exploitations (28 professionnels) principalement en production laitière mais également du maraîchage, des vaches allaitantes, des veaux de boucherie et des céréales . Bien loin de la ferme des 1000 vaches, nos exploitations familiales façonnent le bocage médardais depuis toujours et s'adaptent aux saisons pour remplir vos assiettes. Pendant le confinement, des médardais se sont plaints, sur les réseaux sociaux, de mauvaises odeurs. D'où une petite explication dans ce bulletin municipal.

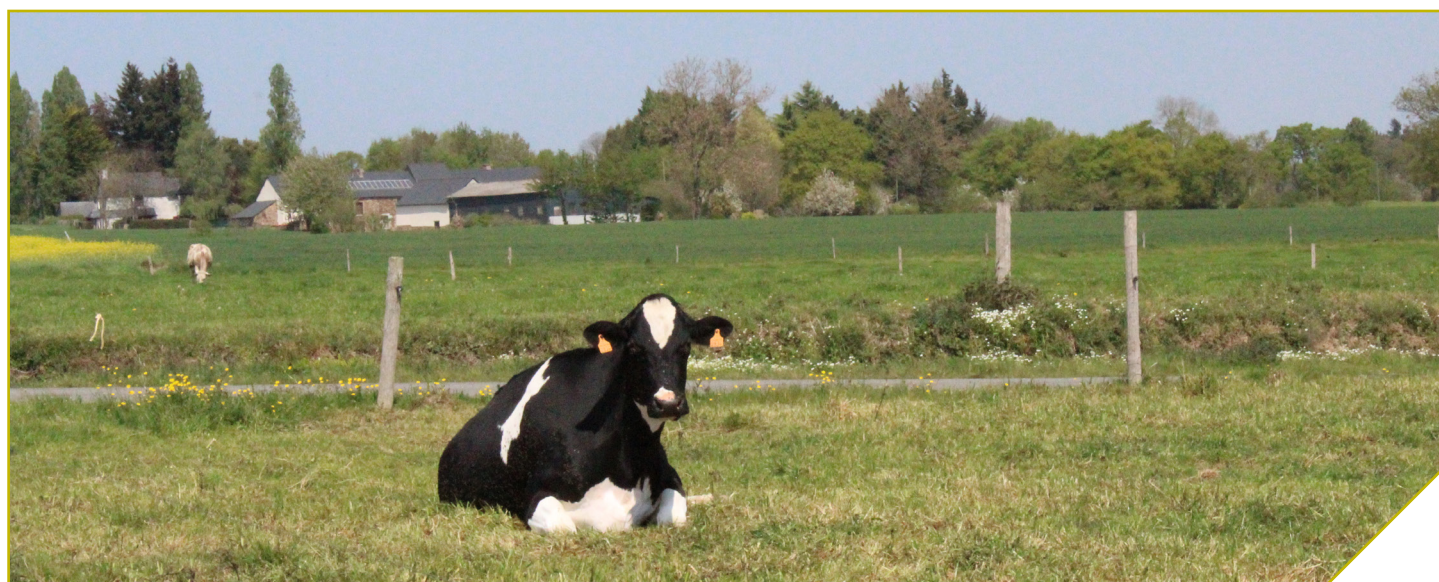
Le printemps est la période légale pour épandre les excréments de nos animaux mais aussi la plus propice. L'épandage de ces fumiers ou purins est une source naturelle de fertilisants pour nos cultures, même en agriculture biologique. Cela permet de limiter ou de supprimer l'apport d'engrais chimiques. Ces cultures sont nécessaires pour garantir l'alimentation de nos troupeaux à l'année, que ce soit du maïs, des céréales (grain et paille) mais aussi les prairies.

Il y aussi vos excréments qui, après un traitement en station d'épuration, deviennent des résidus (appelés boues d'épuration) qui sont épandus sur les parcelles des agriculteurs. Qu'en ferait-on sinon ? Croyez-vous que leur odeur soit agréable ?

Aujourd'hui, les réseaux sociaux montrent une image bien lointaine de nos réalités et ces raccourcis créent des généralités : les images et les paroles les plus choquantes marquent les esprits. Chaque exploitation est différente au vu de son historique, de sa situation géographique, de la vision du métier de chaque professionnel, homme ou femme, passionnés que nous sommes. Nos formations respectives ont fait de nous des techniciens compétents, capables de s'adapter en permanence à toutes les situations ; qu'elles soient techniques, météorologiques, environnementales ou pour répondre à des réglementations administratives complexes et rigoureuses.

Si vous rencontrez un problème, si quelque chose concernant l'agriculture vous surprend ou vous inquiète, le mieux c'est de venir en parler avec les agriculteurs, agricultrices avant de se faire une mauvaise opinion. Si, toutefois, vous hésitez à vous adresser directement à nous, transmettez vos questions à la mairie. Nous vous répondrons en toute transparence.

CÉLINE ET CATHERINE, AGRICULTRICES



L'ÉCLUSE TROPICALE

Suite à un appel à candidature organisé par la communauté de communes du Val d'Ille Aubigné, en vue de la création d'une activité restaurant/bar dans les locaux fraîchement rénovés, Anne et Clémentine Lucena Da Silva vont poursuivre leur aventure joyeuse et culinaire dans notre commune.

QUE FAISIEZ-VOUS AVANT DE VOUS INSTALLER DANS NOTRE COMMUNE ?

Avant de nous installer à Saint Médard sur Ille, nous avons tenu notre premier restaurant «Hot Brasil» dès 2002 dans le centre ville de Rennes. Nous avons exercé pendant 17 ans.

DE QUELLE ORIGINE SONT INSPIRÉS VOS PLATS ET COMMENT LES PRÉPAREZ-VOUS ?

Nous proposons une cuisine de type exotique, aux parfums et couleurs de la cuisine du Brésil, d'où je suis originaire. Anne est quant à elle, Bretonne.

Nos plats sont inspirés de la cuisine du littoral brésilien, où l'on peut faire mijoter des filets de poulet avec des crevettes et du lait de coco. Les haricots noirs sont consommés principalement dans l'état de Rio De Janeiro, là où le plat national est une tradition pour les grands repas de fêtes et des week-ends.

QUELS PRODUITS UTILISEZ-VOUS POUR CUISINER ?

Les produits de base pour cette cuisine sont principalement composé de haricots noirs pour faire la Feijoada (plat national brésilien), la semoule de manioc, le lait de coco, le citron vert, le piment, l'ail, la noix de cajou, la noix de coco fraîche, la cachaça (l'eau de vie de canne à sucre).

UN PETIT MOT SUR VOTRE ARRIVÉE À SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE ?

Nous avons créé le restaurant «L'écluse Tropicale» le 1er mars 2020. Mais la crise sanitaire et son confinement nous ont privé de son ouverture à la date prévue. Une inauguration festive était programmée courant mars pour marquer le démarrage de notre nouvelle activité. Nous avons connu un début d'activité très compliqué.



COMMENT S'EST DÉROULÉE L'OUVERTURE ?

Les derniers travaux tout juste terminés, nous avons ouvert le restaurant le vendredi 5 juin 2020 pour répondre à de nombreuses réservations. Tout n'a pas été parfait et nous sommes encore en effectif réduit pour pouvoir répondre à toutes les demandes. Nous sommes très satisfaits des retours des clients qui découvrent notre cuisine et nos cocktails.

QUELLES FORMULES PROPOSEZ-VOUS ?

Actuellement nous proposons une formule entrée + plat + dessert le midi, du mardi au vendredi. Et du jeudi soir au dimanche midi, nous proposons une carte variée de spécialités (plats faits maison). Pendant les vacances d'été, nous serons ouverts en journée continue avec service au bar et une carte simplifiée pour de la restauration rapide.

UN DERNIER MOT ?

Merci encore à toutes et à tous pour votre confiance ainsi que pour l'intérêt et le soutien que vous nous témoignez en ce début d'activité.

A TRÈS BIENTÔT, ANNE ET CLÉMENTINE



L'ÉCLUSE TROPICALE,

Bar de 10 h à 19 h (avec coupure de 12 h à 15 h pour privilégier la restauration).

Les horaires provisoires courent du mardi au dimanche, midi et soir (sauf le dimanche soir), réservations conseillées au 09 50 94 43 17.

www.facebook.com/saintmedardsurilleleclusetropicalehotbrasil

COMMENT NOS ARTISANS ONT-ILS TRAVERSÉ LA CRISE SANITAIRE ?

Nous avons interrogé 3 artisans de notre commune pour savoir comment ils ont vécu et traversé la crise sanitaire

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS QUE VOUS AVEZ RENCONTRÉS PENDANT LE CONFINEMENT ?

M. FOUCAULT Gabriel (Gab-Ille Elec), électricité : pas de difficulté particulière, il a fallu s'adapter, j'ai avancé un chantier prévu en juin. Pas de chantier avec des Entreprises pendant la période. A noter que nous devons nous organiser pour n'avoir qu'un seul artisan à la fois sur les chantiers. Par ailleurs les restaurants étant fermés, je devais prévoir le repas du midi.

M. BROUSTÉ Pierre Breizh Épure (Terrassement Assainissement) : Pas de souci particulier. *Écurie de Beauregard* (Pension pour chevaux) : La fédération ayant donné l'ordre de ne pas recevoir les propriétaires, nous devons faire face à davantage de soins et communiquer régulièrement avec les propriétaires. *Gîtes de Beauregard* (Location de gîtes ruraux) L'activité a été complètement suspendue suite aux annulations de réservations.

M. LEGAVRE Alexandre, plomberie chauffage : pas beaucoup de difficultés, si ce n'est des changements de planning nécessaires. J'ai reporté les travaux prévus chez des particuliers et avancé d'autres qui devaient se faire dans des logements inoccupés. Ce qui a rendu compliquée la période a plutôt été de niveau personnel où la garde de mes enfants m'a obligé à ne pas pratiquer mon activité pendant quelques jours.

AVEZ-VOUS SUBI UNE BAISSÉ D'ACTIVITÉ DONC DE CHIFFRE D'AFFAIRES ? AVEZ-VOUS REÇU DES AIDES ?

M. FOUCAULT : Oui. Une baisse en mars dès le début du confinement, mais compensée avec un regain d'activité en avril. J'ai bénéficié d'un report de charges, d'un versement de l'URSSAF et de l'Etat.

M. BROUSTÉ : clairement, nous avons subi, globalement, une baisse d'activité. Nous n'avons pas sollicité d'aides, ne rentrant pas, à priori, dans le cadre.

M. LEGAVRE : Oui, fatalement, une baisse due à des chantiers qui ont pris du retard. J'ai obtenu un report de charges automatique et des primes URSSAF et de l'Etat que j'ai demandées et qui m'ont été versées rapidement.

AVEZ-VOUS CONNU DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT AVEC VOS FOURNISSEURS ?

M. FOUCAULT : Au début du confinement, chacun s'est précipité auprès de ses fournisseurs afin de stocker et d'éviter de manquer, ce qui a créé quelques tensions, mais dans l'ensemble, tout s'est bien passé.

M. BROUSTÉ : certains fournisseurs étaient eux-mêmes mal approvisionnés voire fermés. Aujourd'hui, les clients reviennent, les devis reprennent, les locations de gîtes redémarrent, notamment pour une clientèle de travailleurs qui préfèrent ce service plutôt que l'hôtel.

M. LEGAVRE : L'approvisionnement pendant le confinement n'a pas été facilité par une baisse de réactivité des fournisseurs et des contraintes de commandes. A partir du 11 mai, les fournisseurs ayant vécu eux-mêmes sur leurs stocks ont mis un certain temps à se réapprovisionner.

CE QU'IL FAUDRA RETENIR DE CES TÉMOIGNAGES :

La capacité d'adaptation de nos interlocuteurs leur a permis de surmonter les difficultés rencontrées. L'activité reprend maintenant son cours progressivement. Il n'y a plus qu'à espérer que cette crise sanitaire ne connaisse pas de répliques et qu'elle ne soit plus bientôt qu'un mauvais souvenir. Je remercie chaleureusement Mrs FOUCAULT, LEGAVRE et BROUSTÉ pour m'avoir accordé quelques minutes de leur précieux temps.

GÉRARD PASEK

M. FOUCAULT Gabriel

Électricité
06.32.42.63.35
Mail: gab-ille.elec@sfr.fr

M. BROUSTÉ Pierre

Breizh Epure : 06.07.41.68.48
breizhepure@orange.fr
Gîte : 06 98 01 65 90
<http://www.beauregardvillage.com/>

M. LEGAVRE Alexandre

Plomberie – Chauffage
02.23.37.54.86 - 06.98.98.25.13
Mail: legavre.alexandre@gmail.com

Retrouver la liste des artisans, commerçants ou des acteurs économiques de notre commune sur le site internet : <http://saint-medard-sur-ille.fr/artisans-et-commerçants/>

LE VAL D'ILLE-AUBIGNÉ EN BREF

Depuis le 1er janvier 2017 est né le Val d'Ille-Aubigné. Issue du regroupement de 19 communes, la communauté de communes compte plus de 35 000 habitants et se veut être un territoire de projets et de solidarité.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PLUi de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné qui remplace les PLU communaux est entré en application.



QU'EST-CE QUE LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) ?

Le Plan local d'urbanisme intercommunal est un document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle de 19 communes composant la communauté de communes Val d'Ille - Aubigné. C'est à la fois un document d'orientations politiques et stratégiques, et un document fixant des règles précises permettant la mise en œuvre du projet politique. Le PLUi définit les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes, à partir desquelles les maires délivrent les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager ...).

LE PLUI APPROUVÉ LE 25 FÉVRIER 2020 EST ENTRÉ EN APPLICATION.

Le règlement écrit et graphique du PLUi, les annexes du PLUi ainsi que les Orientations d'Aménagement de Programmation (OAP) sont opposables à tout projet de construction ou d'aménagement. Vous pouvez consulter l'ensemble des pièces sur le site internet de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné : <https://www.valdille-aubigne.fr/habitat/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/>

FRANÇOISE RUFFAULT

FONDS COVID RESISTANCE POUR LES ENTREPRISES

Le Val d'Ille-Aubigné participe au Fonds Covid Résistance, initié par la Région Bretagne

Le Val d'Ille-Aubigné s'est immédiatement associé à la mise en place d'un dispositif d'aide régionale pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire du Covid-19. Un Fonds dit de «résistance» de plus de 25 Millions d'euros a été constitué par la Région, la Banque des Territoires, les Conseils Départementaux et des intercommunalités de Bretagne.

M. Claude Jaouen, Président du Val d'Ille-Aubigné : « Cette mobilisation collective des territoires dans un délai extrêmement court montre notre capacité à apporter des réponses adaptées aux acteurs économiques face aux incertitudes des conséquences de la crise du Covid-19. Mobiliser le maximum de moyens et les

mutualiser, s'assurer de la complémentarité des aides: telles sont les ambitions de ce dispositif multi-parterial pour que nos commerçants, artisans, travailleurs indépendants puissent continuer à participer à la dynamique économique locale».

Ce fonds est financé par chaque structure à hauteur de 2€ par habitant, ce qui représente près de 73 000€ pour le Val d'Ille-Aubigné. Il a pour objectif de compléter les aides déjà mises en place par l'État (Prêts bancaires garantis par l'État (PGE), Fonds de solidarité). Il est opérationnel depuis le 15 mai.

Infos : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/covid19-fonds-covid-resistance/>

FORUM DES ASSOCIATIONS

VENDREDI 4 SEPTEMBRE À 18H30
SALLE DES SPORTS.

De nombreuses associations médardaises y seront présentes pour vous présenter leurs activités. Au cours de cette soirée, l'association *Poires et Grelinettes* proposera à la vente des Galettes-Saucisses.

ACPG CATM – LES ANCIENS COMBATTANTS

En février, après 3 ans de présidence, Pierre Hillion a laissé la place à Philippe Moriceau, habitant de Saint-Médard-Sur-Ille. Il a lui même participé en 1991 à la guerre du golfe - Opération Daguet et en 1994 à l'opération turquoise, génocide du Rwanda.

Le nouveau bureau se définit ainsi :

Président : Philippe Mauriceau,
Vice-président : Dominique Guérin,
Président d'honneur : Joseph Trotard
Secrétaire : Serge Moussart
Secrétaire Adjoint : Michelle Delépine
Trésorière : Louise Coquillet
Trésorier Adjoint : Albert Cruble
Porte-drapeaux : Jean Roussel, Joseph Yardin
Porte drapeau, citoyen de la paix : Jean-Yves Fontaine

« Nous espérons pouvoir pérenniser le souvenir de ceux qui se sont battus et sont morts pour que nous vivions en paix aujourd'hui » a dit le nouveau président.

Le voyage en Hongrie prévu cette année est reporté en 2021 à cause de la COVID-19. La balade prévue en juillet est annulée.



8 MAI 2020

«Ce 8 mai ne ressemble pas à un 8 mai. Il n'a pas le goût d'un jour de fête. »

Tels étaient les premiers mots du discours du Président de la République Française.

En effet, la commémoration du 75^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 n'était pas comme d'habitude. Monsieur le Maire n'a accueilli que le Président des anciens combattants et des citoyens de la paix et un porte drapeau pour déposer les gerbes au Monument aux Morts, lire les discours officiels et respecter une minute de silence.

KORASON

L'été arrive à grands pas et les vacances aussi.... Pourtant cette année, rien n'est pareil...dès le mois de mars, Korason a changé ses façons de faire en proposant des cours de musique par skype ou des thématiques de dessin par Whatsapp.

La chorale a chanté à distance mais chacun a pu apprendre les nouvelles chansons proposées. Le théâtre a baissé le rideau et les percussions corporelles aussi.

Alors, il n'était pas possible de faire notre fête de fin d'année et d'investir la bibliothèque des dessins de nos artistes.

On se quitte discrètement mais nous serons présents au forum des associations pour vous proposer de belles activités

N'hésitez pas à venir nous voir pour être force de proposition sur des activités ou sur des possibles interventions. Nous sommes là pour porter des activités qui viennent répondre aux besoins des habitants de Saint Médard et des communes environnantes»

CLASSES 0

Malgré ces temps quelque peu spéciaux, nous avons décidé de fêter les Classes 0... En effet, un petit comité s'est monté en début d'année pour lancer l'organisation de ce beau rassemblement. Zoé, Jérémy, William, Valérie et Jean-Claude se sont retrouvés et ont fixé cet évènement au

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Bon repas et bonne ambiance assurés... Les personnes intéressées pour y participer peuvent s'inscrire en mairie.

LE COMITÉ D'ORGANISATION



LA TROUPE SE M'ART

La Troupe se M'Art a, cette année encore, réussi un exploit devant des spectateurs venus de plus en plus nombreux et parfois de très loin. Cette très belle pièce de Viviane Tardivel, vous a enchanté. Il faut dire que «Elise et moi» n'est pas une histoire banale, elle pourrait même être vraie!



Pour cette 9e saison, la troupe s'est surpassée. Les décors somptueux, dignes du Palais de l'Elysée, étaient vraiment très réussis. Les costumes aux tissus chatoyants étaient parfaitement ajustés, et la mise en scène soignée aux petits oignons. Les acteurs, excellents, comme toujours, vous ont fait passer des moments magiques, loin des tracas du quotidien et, une fois n'est pas coutume, ils connaissaient parfaitement leur texte!

Ce mois d'avril 2020, restera dans la mémoire de tous, malheureusement pas grâce à de belles représentations théâtrales, mais cette histoire là, vous la connaissez.

Nous vous donnons donc rendez vous en 2021 pour que ces quelques mots deviennent réalité.

En attendant, prenez bien soin de vous et gardez vos distances!

LA TROUPE



GFPV RACING - DRONE : FABIEN, CHAMPION DE COURSES

Fabien Collobert, 18 ans -membre du Club de drones de St Médard- est l'un des meilleurs Français dans le pilotage sportif des drones : Vice-champion de France juniors en 2018. En décembre 2019, en Chine, il est membre de l'équipe de France qui termine 4ème au championnat du monde 2019.

LE DRONE SPORTIF - KÉSAKO ?

Les pilotes de drones sportifs s'entraînent sur l'ancien terrain de foot de Saint-Médard-Sur-Ille, près du canal. Ce sport mécanique fait parti de la FFAM - Fédération Française d'Aéromodélisme. « Nos drones sont entièrement montés par les pilotes. On choisit les différentes pièces : moteurs, hélices, châssis en carbone, caméra et composants électroniques. On reçoit le tout en kit, à nous de les assembler. Les drones pour les compétitions extérieures nous reviennent à environ 400 €. ». C'est une activité qui demande environ six heures d'entraînement par semaine. Plus quelques heures à la maison pour l'entretien des drones

LA COMPÉTITION

Le drone est équipé d'une caméra qui transmet une vidéo en direct au pilote du drone. En compétition il y a toujours un circuit imposé. Celui-ci est transmis juste avant le départ de la compétition. Le circuit est doté d'obstacles divers comme des arches, des tunnels, des drapeaux Toute sortie du circuit est sanctionnée. Quatre drones concourent ensemble dans une manche de compétition. Le plus difficile est de rester dans les 2 premiers.

LE COMITÉ DES FÊTES

Au vu de la situation exceptionnelle assez compliquée à "gérer", le comité des fêtes a pris la douloureuse décisions d'annuler la **fête annuelle** des 21 et 22 août 2020. Cette décision a été mûrement réfléchi par les membres du comité. Nous préférons repartir sur de nouvelles bases l'année prochaine. Merci à tous pour votre compréhension.

En revanche, **la braderie de Puériculture** est maintenue le dimanche 8 novembre 2020. Des dispositions seront mises en place. Les réservations seront bientôt disponibles sur les sites de braderies et au 06.75.03.63.80 ou au 06.86.16.93.16.

Bonne continuation à tous.

LOLA COLLEU ET SABRINA DENAIS
PRÉSIDENTE ET PRÉSIDENTE ADJOINTE

AMICALE LAÏQUE : CAP SUR LA RENTRÉE !

Après une longue pause des activités en raison du contexte sanitaire, puis des contraintes associées aux pratiques sportives, la rentrée de septembre se prépare.

Lors du forum des associations vous pourrez vous inscrire aux activités proposées aux enfants et aux adultes (Mutisports, Couture enfants, Roller, Badminton, Step, Pilates, Yoga, Gym adulte, couture adultes, Café tricot, Informatique, Randonnées, ...) qui nous l'espérons reprendront dans de bonnes conditions.

En attendant, nous souhaitons un bel été à chacun.e et à bientôt pour partager des activités sportives ou créatives, et lors des événements plus ponctuels organisés au cours de l'année.

Pour nous contacter amicale.laique.stmed@gmail.com

AU REVOIR PIERRE

Pierre LENEN est décédé le 6 avril 2020, il est parti discrètement pendant le confinement. Nous lui rendons hommage pour ses années passées activement au service de la commune.

Né à Saint Médard le 6 septembre 1926, il s'y est marié en 1954 avec Marie-Thérèse. Ils ont eu 4 filles. Après une vie active à travailler la terre et s'occuper des animaux dans sa ferme au lieu-dit La Masse, Pierre et Marie-Thérèse vinrent vivre leur retraite au bourg.



A l'occasion de la remise des médailles. De gauche à droite : le maire de la commune, Dominique Guérin, Edmond Hervé, député et maire de Rennes, Pierre Esnault, conseiller général, Jean-Louis Tourenne, président du Val-ille, une parente de Jeanne Garnier ; devant, Pierre Lenen et Jeanne Garnier.

Elu au conseil municipal de notre commune pendant 24 ans, il a reçu lors d'une cérémonie qui honorait ses quatre mandats successifs, la médaille d'argent communale, départementale et régionale, accompagnée de la médaille de l'Assemblée nationale remise par Edmond Hervé, député et maire de Rennes à l'époque. Il s'est aussi investi une 20aine d'années au sein du Comité des Fêtes puis plus tard au Club de l'Amitié et au sein de l'Association des Amis de la Chapelle Ste Anne.

Longtemps on a croisé Pierre Lenen sur son vélo. Ces dernières années c'était au volant de son auto.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Bonjour à tou.te.s,

Après cette longue période de confinement imposée par la COVID-19, nous avons pu enfin démarrer notre mandat de conseillers municipaux. Le retour à une vie plus proche de la normalité s'est faite grâce à l'activité du personnel communal et nous les remercions pour leur implication.

Ce mandat a commencé par l'installation du conseil municipal fin mai / début juin durant lequel nous avons reconnu la légitimité du maire élu en ne proposant pas d'opposition, même symbolique, à son poste ou à ceux des adjoints. Nous espérons cependant que notre légitimité, issue des 47,36 % de votants qui nous accordé leur scrutin, sera respectée tout au long du mandat et ces premières semaines permettent de le penser.

A ce jour, nous n'avons eu qu'une divergence de point de vue avec la majorité concernant les modalités de calcul des indemnités.

La majorité a souhaité instaurer le principe du versement d'une indemnité à l'ensemble des élus, et sur ce point nous sommes en phase. Mais, là où nous aurions opté pour une nouvelle répartition de l'enveloppe existante, la majorité a préféré défendre le principe d'une augmentation de l'enveloppe globale des indemnités pour être en mesure de verser une indemnité à tous les conseillers sans pour autant réduire celle du maire, des adjoint(e)s et des conseillers délégués.

Nous aurions probablement opté pour une modalité de calcul différente, mais soucieux de commencer cette collaboration sous les meilleurs auspices, nous avons finalement décidé d'accepter cette décision, et d'y apporter nos voix.

Nous sommes à votre disposition pour échanger avec vous, notamment sur minorite@saint-medard-sur-ille.fr et n'hésitez pas à vous inscrire pour prendre part aux commissions municipales dès que ce sera possible.

En attendant nous vous souhaitons un bel été !

EMMANUEL MUSSET, PIERRE MOIRÉ, PIERRE-ANTOINE VITEL

Conseillers municipaux du groupe minoritaire *Engageons la transition citoyenne à Saint-Médard-Sur-Ille*

«MON PETIT PATELIN», L'AVENTURE MUSICALE MÉDARDAISE NÉE PENDANT LA GUERRE 1939-1945

Lors de la guerre 39/45 quelques soldats médardais furent prisonniers, certains pendant plusieurs années. Les familles rêvaient d'envoyer des colis à leurs soldats mais l'argent était rare. Pour récolter les fonds, un habitant décida, d'écrire une comédie musicale : une nouvelle aventure venait de naître !

3 ACTES ET 30 CHANSONS

Pour réussir son projet, il a constitué une troupe de volontaires, écrit les rôles en fonction des professions de chacun puis composé les chansons après avoir étudié la tessiture des futurs prodiges. Sous le pseudonyme de Cozdour, Yves Doualin a réussi son pari : écrire et composés une comédie musicale en trois actes et trente chansons. C'est le 26 décembre 1943 qu'elle fut jouée pour la première fois à Saint-Médard-Sur-Ille et par la suite dans moult communes environnantes. Le but était atteint, cela a permis aux familles d'envoyer de nombreux colis aux lointains soldats retenus contre leur gré.



Michèle, Maurice, Chantal et Roger Fraleux, Marie-Josik, Gwénaelle, Marie-Armelle, Marie-Erwan et Félix Doualin, Germaine Coignard, Danielle Samson, René Davy, René Hamon.

CONVOITÉ À PARIS ET JERSEY

Cette comédie musicale, opérette, s'intitulait « Mon petit patelin ». Elle a été reprise en 1954 au profit des œuvres de l'Abbé Pierre avec une chanson « N'attends pas » spécialement écrite pour les « sans logis » et interprétée à l'occasion d'un entracte par Maurice Fraleux (Entreprises Fraleux Frères). Un disque a été enregistré. Les comédiens étaient naturels dans leur rôle. Ils jouèrent à la faculté des lettres le 6 avril 1954 et ensuite sur de nombreuses scènes du département. L'opérette avait été également demandée par les bretons de Paris et Jersey mais les acteurs dont certains étaient commerçants comme M. et Mme Davy, Mme Coignard... ne pouvaient s'absenter trop loin.

Ce n'était pas une farce paysanne, précisait Cozdour, l'auteur, repris par de nombreux articles qui le mentionnaient. « Mon petit patelin » fut l'événement choisi par Ouest France pour notre commune à l'occasion de la parution du journal du siècle en l'an 2000.

« Et tel qu'il est, je l'aime mon petit patelin, C'est le paradis même »

Souvenirs recueillis auprès de Yann-Yvon Doualin fils de Cozdour.

JOSIANE DETOC

MÉDARDINES N°1

Depuis 1789 St Médard a un Maire. Il fut élu ou nommé selon la volonté du pouvoir en place.

Certains eurent un mandat très court d'1 an comme Emmanuel Guihard 1934/1935 et Yves Doualin 1944/1945, d'autres additionnèrent les mandats comme Francis Bedault qui occupa la fonction de maire de 1900 à 1934, soit 34 ans. C'est le plus long mandat de maire Médardais à ce jour.

Combien de Maires y a-t-il eu à Saint-Médard-Sur-Ille ?

Réponse : Noël Bournonville est le 24ème maire de St Médard.

4 septembre - Accueil des nouveaux habitants près de la salle des sports - 18h00

4 septembre - Forum des associations - Salle des sports à 18h30 - Voir P.19

26 Septembre - Classe 0 - Journée de retrouvailles et repas sur inscription en mairie. Voir P.20

8 Novembre - Braderie puéricultrice organisée par le Comité des fêtes - Voir P.21



DISTRIBUTION DE MASQUES

Si vous n'avez pas encore récupéré vos masques lavables et réutilisables, distribués gracieusement par la commune, vous pouvez le faire sur les horaires d'ouverture de la mairie. Une personne par famille est invitée à se présenter pour l'ensemble de son foyer, muni des justificatifs suivants : pièces d'identités / justificatif de domicile / livret de famille

INFIRMIÈRE - OSTÉOPHATE



Au 9 rue de la mairie, vous pourrez retrouver:

- Deux infirmières : Jocelyne LE BARS et Lydia LE COUSTOMER, au cabinet ou en soin à votre domicile 24h/24h ou 7j/7j au 02 23 27 95 02
- Un ostéopathe Patrick CHATEL qui prend soins des enfants, sportifs, femmes enceintes ou encore des seniors. Le secrétariat est ouvert de 9h à 19h du lundi au vendredi au 02 23 37 11 24 ou au 06 81 22 90 06 (Numéro de portable personnel) en cas d'urgence.

HORAIRES DE LA MAIRIE

2 Rue de la Marie

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h

Le samedi, de 10h à 12h

02.99.55.23.53

mairie@smdsi.fr

<http://www.saint-medard-sur-ille.fr/>

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Compte tenu du contexte sanitaire voici les horaires d'ouverture aménagés

Mercredi : 10h30 - 12h30

14h30 - 18h00

Vendredi : 15h30 - 17h30

La bibliothèque sera en vacances du 25 juillet au 18 août

- L'entrée se fait désormais par le portail de l'école.
- Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans.
- Retour de documents possible en mairie le samedi matin

Nous remercions le acteurs locaux qui ont permis l'édition de ce Bulletin.

Nous remercions également tous les habitants qui, par leurs retours constructifs, permettent la mise en place et/ou l'ajustement des projets municipaux.

Le Bulletin, n°4

